

Commune Gerpinnes

Ref DR	Numéro Fiche-Projet	Intitulé	Adresse du projet			Montant du projet à 100% TVAC + Honoraires	DR	Subsides DR	Autre pouvoir subsidiant 1	Subside recu (1)	Autre pouvoir subsidiant 2	Subside recu (2)	Autre pouvoir subsidiant 3	Subside recu (3)	Autre partenaire	Stade d'avancement du projet	Date de la réunion de coordination	Date de la désignation de l'auteur de projet	Date de l'approbation de l'avant-projet par la Commune	Date de l'approbation de l'avant-projet par la RW	Date de l'approbation du projet définitif par la Commune	Date de l'approbation du projet définitif par la RW	Date publication avis de marché	Date de la décision d'attribution de marché	Date approbation attribution de marché par la RW	Date ordre de commerce des travaux	Date de la réception prévisionnelle	Date de l'approbation du DF par la RW	Date de la réception définitive	Si projet abandonné, décrire la raison de l'abandon	Programmation dans les 3 ans	Commentaires
			Rue	N°	Code postal																											
S2025-2-01	/	Création d'ateliers ruraux à Gougnies	6280	Gougnies	2.157.013,24	1	€ 1.364.063,76	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Adjudication	3-12-2018	4-11-2019	29-07-2021	22-06-2023	21-02-2024	2024-02-2024									2023 : Subsides UREBA Exceptionnel 2022 de 218.000€. 2024 : 30% + que l'estimation, réflexion en cours sur le projet.	
S2025-2-03	/	Aménagement de la Place de Gougnies, de la Grande Route et de la rue de l'Escuchau	6280	Gougnies	569.974,58	1	€ 362.159,70	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Réalisé															2023 : Subsides DR de 324.242,29€.	
S2025-2-04	/	Aménagement de la Placette du Batty, de la Rue de Presles et de la place du Monumen	6280	Villers-Poterie	535.778,04	1	€ 318.386,93	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Réalisé															2023 : Subsides DR de 303.329,02€.	
S2025-3-01	1.1	Aménagement de liaisons piétonnes dans le haut du centre historique de Gerpinnes et	6280	Gerpinnes	1.435.000,00	0	€	-	RW appel à proj	€ 145.000,00	€ -	€ -	€ -	€ -	Action continue															2023 : Phase 1 réalisée en 2019 (aménagement de la rue Bockoltz et de ses 3 venelles, 202.000€ de travaux, subside RW 2018 de 145.000€ visant à améliorer le cadre de vie des citoyens et augmenter l'attractivité des lieux de centralité de nos communes). Aménagement de la Place des Combattants en 2023 (18.915€ fonds propres).		
S2025-3-02	1.2	Création de logements tremplins place de la Scierie à Gerpinnes	Place de la Scierie	6280	Gerpinnes	380.000,00	0	€	-	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Action continue															2023 : Assainissement du site voir projet 2.2., 2024 :		
S2025-3-03	1.3	Création d'un RAVeL entre Acoz et Mettet	6280	Gerpinnes	2.997.200,00	0	€	-	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Action continue															2024 : Inauguration du tronçon 1 et de la passerelle (1.758.400€ avec environ 700.000€ de subsides PIC, Mobilité douce 2014 et mobilité active 2019. Attribution du marché pour le tronçon 2 (1.238.800€ avec 771.000€ de subsides PIMACI).		
S2025-3-04	1.4	Création d'un commerce ambulant avec promotion des produits du terroir	6280	Gerpinnes	25.000,00	0	€	-	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Projet abandonné															2023 : Concurrence aux nouvelles		
S2025-3-05	1.5	Création d'une crèche et d'un service halte-garderie place de la Scierie à Gerpinnes	Place de la Scierie	6280	Gerpinnes	700.000,00	0	€	-	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Action continue															2023 : Assainissement du site voir projet 2.2., 2024 :		
S2025-3-06	1.6	Construction d'une maison de l'entité à Gerpinnes et aménagement des abords	6280	Gerpinnes	2.700.000,00	0	€	-	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Action continue															2023 : 2016-2017, concours d'architectes.		
S2025-3-07	1.7 et 3.39	Aménagement de la salle des Guichoux à Joncret en maison de village et aménagement Rue des Guichoux	6280	Joncret	1.000.639,48	1	€ 446.868,78	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Travaux en cours	4-12-2017	12-08-2019	16-12-2019	4-09-2020	16-08-2022	19-12-2022	1-03-2023	28-08-2023	23-11-2023	12-02-2024					2023 : Mise à disposition de deux préfabriqués en 2021 ; 2024 : Acquisition de conteneurs pour les		
S2025-3-08	2.1	Construction d'une infrastructure de rencontre et d'hébergement à Gerpinnes et amén	6280	Gerpinnes	€ -	0	€	-	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Action continue															2025 : scrubs et associations. Désignation d'un auteur de projet.		
S2025-3-09	2.2	Création d'un espace de convivialité place de la Scierie à Gerpinnes	Place de la Scierie	6280	Gerpinnes	250.000,00	0	€	-	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Action continue															2023 : 2018, promesse de subides pour l'assainissement et l'empierrement du site sowinalf 3 (163.000€), 2022, site classé SAR.		
S2025-3-10	2.3	Création d'un cœur de village aux Flaches	Rue Paganetti	6280	Gerpinnes	€ -	0	€	-	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Action continue															2023 : 2017, création d'un trottoir, 2020, création de places de stationnement pour l'école et la Maison de Village (29.600€).		
S2025-3-11	2.4	Création d'une place centrale à Villers-Poterie	6280	Villers-Poterie	€ -	0	€	-	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Projet non activé															2023 : 2018, prolongation de 70 mètres de RAVeL et création de trottoirs.		
S2025-3-12	2.5	Création d'un RAVeL entre Acoz et Châtelot	6280	Gerpinnes	413.000,00	0	€	-	Crédit d'impôts	€ 180.000,00	€ -	€ -	€ -	€ -	Réalisé															2023 : Réalisé en 2019		
S2025-3-13	2.6	Prolongation du RAVeL jusqu'à ceintre ville de Gerpinnes	6280	Gerpinnes	€ -	0	€	-	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Action continue															2023 : 2018, prolongation de 70 mètres de RAVeL et création de trottoirs.		
S2025-3-14	2.7	Aménagement des voiries et venelles dans le bas du centre historique de Gerpinnes	6280	Gerpinnes	€ -	0	€	-	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Projet non activé															2023 : Mise à disposition de deux préfabriqués en 2021 ; 2024 : Acquisition de conteneurs pour les		
S2025-3-15	2.8	Aménagement d'un cheminement sécurisé entre le quartier de l'Europe et le centre de	6280	Gougnies	€ -	0	€	-	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Projet non activé															scrubs et associations.		
S2025-3-16	2.9	Création d'un réseau de sites naturels gérés par les associations locales	6280	Gerpinnes	€ -	0	€	-	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Projet non activé															2023 : Réalisé en 2019		
S2025-3-17	2.10	Conception d'un nouveau site internet communautaire	6280	Gerpinnes	15.000,00	0	€	-	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Action continue															2023 : Assainissement du site voir project 2.2.		
S2025-3-18	2.11	Création d'ateliers ruraux à un point commercial place de la Scierie à Gerpinnes	Place de la Scierie	6280	Gerpinnes	950.000,00	0	€	-	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Action continue															2023 : Acquisition du bâtiment en 2021 (243.000€ avec des subsides DR de 101.027,52€). Refus subside CGT en 2023. Promesse de subides DR de 287.713,22€ pour les travaux et honoraires. Subsides UREBA à solliciter au stade projet définitif.		
S2025-3-19	2.12 et 3.4	Création d'une maison multiservices à Gerpinnes-centre	Place de la Halle	4	6280	Gerpinnes	997.425,48	1	€ 121.027,52	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Projet définitif	3-10-2019	2-05-2022	12-04-2023	1-06-2023										2023 : 2019 en 2019 : Acquisition du bâtiment Belfius (223.568€ avec 134.141,32€ de subsides DR). Phase 2 : Promesse de subides DR de 400.000€.			
S2025-3-20	3.1	Aménagement du presbytère d'Acoz en maison de la famille	Rue des Ecoles	6280	Acoz	40.000,00	0	€	-	FWB	€ 10.000,00	€ -	€ -	€ -	Réalisé															2023 : Réalisé en 2018		
S2025-3-21	3.2	Création de logements locatifs pour les jeunes	6280	Gerpinnes	€ -	0	€	-	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Projet non activé															2023 : Société privée. Réalisé en 2018		
S2025-3-22	3.3	Création d'une liaison douce entre Gerpinnes, Hymée et Haninne	6280	Gerpinnes	€ -	0	€	-	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	Action continue															2023 : 2020, création d'accès PMR.		
S2025-3-23	3.5	Aménagement de la bibliothèque communale	Route de Loverval	76	62																											

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention 2010-B Avenant 2014	PCDR classique	Aménagement de la Place de Gougnies, de la Grande Route et de la rue de l'Escuchau	569.974,58€ Montant du subside DR : 324.242,29€	Approbation du décompte final par la Ministre : 23/09/2020

Etat du patrimoine :

Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?	Oui	Non
-----------------------	-----	-----

Si le patrimoine est loué¹ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.

Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)

Recettes et charges

Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

¹ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices ² = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien³	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Néant
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	L'aménagement du centre de Gougnies a permis l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité routière.

² En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

³ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention 2010-C Avenant 2014	PCDR classique	Aménagement de la Placette du Baty, de la Rue de Presles et de la place du Monument aux Morts à Villers-Poterie	535.778,04€ Montant du subside DR : 303.329,02€	Approbation du décompte final par la Ministre : 23/09/2020

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?		Oui
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué⁴ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices⁵ = recettes moins charges		Montant annuel	

⁴ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

⁵ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

Réaffectation des bénéfices	
------------------------------------	--

Fonctionnement du projet et utilisation du bien⁶	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Néant.
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	L'aménagement de l'espace rue et des placettes de Villers-Poterie a permis l'amélioration du cadre de vie.

⁶ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention acquisition 2019-A	PCDR classique	Aménagement de la place Léon Gonthier de Gerpinnes 1 ^{ère} phase : Acquisition de l'immeuble de l'ancienne banque Belfius à Gerpinnes	223.568,87 € Montant du subsides DR : 134.141,32 €	Acte passé le 18/07/2019

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?	Oui	Non
Si le patrimoine est loué⁷ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.		
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)		
Recettes et charges		
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
Bénéfices⁸ = recettes moins charges	Montant annuel	

⁷ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

⁸ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

Réaffectation des bénéfices	
------------------------------------	--

Fonctionnement du projet et utilisation du bien⁹	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	La mise en œuvre de la fiche-projet du PCDR via la convention-faisabilité 2022-A
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Néant.

⁹ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention acquisition 2018-A	PCDR classique	ACQUISITION en vue de l'aménagement de la salle des Guichoux à Joncret en maison de village et aménagement des abords	18.610,69€ Montant du subside DR : 14.888,55€	14/10/2021 Acte passé le 03/06/2021

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?	Oui	Non	
Si le patrimoine est loué¹⁰ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices ¹¹ = recettes moins charges	Montant annuel		

¹⁰ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

¹¹ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

Réaffectation des bénéfices	
------------------------------------	--

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ¹²	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Mise en œuvre du projet PCDR sur ce site via la convention-réalisation 2022-A.
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Néant.

¹² A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention acquisition 2020/A	PCDR classique	ACQUISITION en vue de la création d'une maison multiservices à Gerpinnes-centre	168.379,20€ Montant du subsides DR : 101.027,52€	10/08/2021 Acte passé le 15/06/2021

Etat du patrimoine :			
Le bien est-il toujours propriété communale ?			Oui
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous			
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente			
Montant de la vente			
Modalités de réaffectation du montant de la vente			

Le bien est-il loué ?			Oui	Non
Si le patrimoine est loué¹³ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.				
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)				
Recettes et charges				
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel		
	Type	Montant annuel		
	Type	Montant annuel		
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel		
	Type	Montant annuel		
	Type	Montant annuel		
Bénéfices¹⁴ = recettes moins charges			Montant annuel	

¹³ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

¹⁴ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

Réaffectation des bénéfices	
------------------------------------	--

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ¹⁵	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Mise en œuvre du projet PCDR sur ce site via la convention-faisabilité 2020/A.
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Néant

¹⁵ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ¹⁶	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ¹⁷
2014	2014	19/12/2024	28/10/2021
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ¹⁸	CLDR du 30 janvier 2024 CLDR du 5 mars 2024 Inauguration du 24 avril 2024 CLDR du 12 juin 2024 CLDR du 26 novembre 2024	Nombre de présents	<u>35 présents</u> (31 membres + 1 agent communal + 2 agents FRW) et 10 membres excusés <u>25 présents</u> (22 membres + 1 agent communal + 2 agents FRW) et 17 membres excusés Invitation des membres <u>25 présents</u> (16 membres + 6 invités + 1 agent communal + 2 agents FRW) et 18 membres excusés <u>26 présents</u> (23 membres + 1 agent communal + 2 agents FRW) et 14 membres excusés
Réflexion sur l'opération de développement rural			
<p>La CLDR s'est réunie 5 fois en 2024. COMPTE-RENDU DES REUNIONS DE LA CLDR REPRIS EN ANNEXES.</p> <ul style="list-style-type: none"> janvier : Elaboration du rapport annuel 2023, mars : Evaluation du PCDR 2017-2027, avril : Inauguration du 1^{er} tronçon du pré-RAVeL et de sa passerelle sur l'ancienne ligne 137, juin : Présentation en visio du fonctionnement des ateliers ruraux d'Ellezelles & de Wallonie picarde, novembre : Etat d'avancement des projets. <p>Recomposition de la CLDR le 19/12/2024. DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL EN ANNEXE.</p>			

¹⁶ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

¹⁷ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

¹⁸ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

- Conventions 2000 et 2010 du premier PCDR / Crédation d'ateliers ruraux à Gougnies : Approbation du projet par la Ministre le 21/02/2024. Lancement de la phase d'adjudication des travaux le 18/08/2024. La Commune devra étudier ce projet car les offres reçues sont 30% plus chères que l'estimation.
- Convention 2018 / Aménagement de la salle des Guichoux à Joncret en Maison de Village et aménagement des abords : Demande de subsides UREBA introduite le 30/05/2022. Ordre de commencer les travaux d'aménagement de la salle le 12/02/2024.
- Convention 2021 / Crédation d'une maison multiservices à Gerpinnes-centre : Approbation de l'avant-projet par la DDR le 01/06/2023. Réception du permis d'urbanisme du 08/12/2023.
- Convention 2022 / Aménagement de la Place Léon Gonthier de Gerpinnes : Réception du permis d'urbanisme le 05/11/2024.
- Arrêté ministériel 2022 / Budget participatif édition 2022 : 7 lauréats désignés le 21/11/2022, et réalisés en 2023 et 2024. Rapport final transmis le 11/09/2024.
- Demande de Convention 2023 / Aménagement de la Place d'Acoz : Sollicitation d'une convention-faisabilité par le Conseil communal le 26/02/2023.

Le 17 février 2025, la CLDR a sollicité une convention-faisabilité pour la mise en œuvre de la fiche-projet 2.1 – Construction d'une infrastructure de rencontre et d'hébergement à Gerpinnes et aménagement des abords et approuvé la demande de subvention pour la mise en place d'une seconde édition du budget participatif et accepté le rôle de comité de sélection qui lui sera attribué.

Propositions de projets à entreprendre

Numéro fiche-projet	3.17
Intitulé du projet	AMENAGEMENT DE LA PLACE D'ACOZ
Priorité du projet	Lot 3
Calendrier d'exécution	Délibération du Conseil communal du 26/01/2023
Numéro fiche-projet	Demande de subvention pour la mise en place d'un BUDGET PARTICIPATIF
Intitulé du projet	Budget participatif
Priorité du projet	Deuxième édition 2025
Calendrier d'exécution	2025
Numéro fiche-projet	2.1
Intitulé du projet	CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE DE RENCONTRE ET D'HÉBERGEMENT À GERPINNES ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	2025